

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Amélioration continue de la production industrielle

Université François Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Sciences, ingénierie

Établissement déposant : Université François Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Cette licence professionnelle (LP), portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Blois, répond au besoin des industriels qui cherchent des techniciens compétents techniquement mais également animateurs d'équipe dans des ateliers de production afin de faire progresser la production industrielle par le biais de l'amélioration continue.

Les objectifs scientifiques de la LP sont inspirés du « Toyota Production System » qui propose d'analyser les gaspillages en mettant en œuvre des méthodes d'analyse éprouvées. Les enseignements principaux portent sur l'apprentissage d'une méthode structurée de résolution de problèmes et d'une formation aux statistiques industrielles. Les apprentissages transverses se font par l'intermédiaire de jeux de rôles.

Les diplômés peuvent intégrer tous les secteurs de l'industrie. Les métiers visés sont ceux de l'amélioration continue, de la qualité, du management d'équipe de production, de la logistique ou de la maintenance.

La formation est effectuée à 100 % en alternance, en apprentissage ou en formation continue.

Analyse

| Objectifs |
|---|
| <p>La licence professionnelle répond au besoin du secteur de la production industrielle d'améliorer sa productivité.</p> <p>Les deux principaux enseignements de la LP sont la méthodologie de résolution de problèmes et la formation en statistiques industrielles.</p> <p>Pour le premier, elle a choisi d'enseigner la méthode <i>Défine, Measure, Analyse, Improve, Control</i> (DMAIC) inspirée des méthodes de gestion d'amélioration continue de la production de Toyota.</p> <p>Pour le second, elle aborde les sujets de capabilité à court et moyen terme d'un moyen de production, répétabilité et reproductibilité d'une mesure, représentation et analyse de données.</p> <p>Les secteurs visés se retrouvent dans toute l'industrie et dans les services qualité, production, logistique, maintenance, etc ...</p> <p>Les métiers visés sont : animateurs de l'amélioration continue, techniciens méthodes, qualité, logistique et maintenance ainsi que superviseur d'équipe de production.</p> |
| Organisation |
| <p>La formation est proposée en apprentissage ou en formation continue.</p> |

| |
|--|
| <p>La formation est décomposée de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un premier semestre surtout centré sur les enseignements théoriques (Entreprise industrielle, Qualité, performance industrielle, anglais et management) • Un second semestre avec des enseignements appliqués (jeu de rôles en salle dédiée, projet tuteuré) • L'unité d'enseignement (UE8) stage industriel correspond probablement à la période en entreprise. Cela mériterait d'être expliqué. <p>Le projet tuteuré sert à préparer et faire le compte-rendu de l'animation qui se déroule pendant 99h et qui permet de façon dynamique et en équipe à chaque étudiant d'animer une étude de cas qu'il a créé pour présenter une démarche d'amélioration continue dans son entreprise. Cette animation est présentée comme le point fort de la formation. Les maîtres d'apprentissages sont invités à participer à cette animation.</p> <p>La durée du projet tuteuré, de 75h, est inférieure à ce qui est préconisé dans l'arrêté de 1999 sur les LP. Il y a 60 heures d'anglais, ce qui est important pour une LP et reflète l'importance de cet enseignement pour la formation.</p> <p>Le total des heures est de 450h hors projet tuteuré.</p> <p>Les enseignements sont cohérents avec les objectifs professionnels.</p> <p>Il existe une convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Loir et Cher, les établissements d'enseignements professionnels, l'association de formation professionnelle de l'industrie (AFPI) Centre Val de Loire, l'AFPI de l'Eure et le lycée Augustin Thierry de Blois.</p> <p>La formation est organisée sur deux sites, le site de Blois et le site d'Evreux.</p> |
| <p>Positionnement dans l'environnement</p> |
| <p>Cette spécialité est voulue par l'industrie locale, ce lien étant attesté par le nombre d'étudiants en apprentissage, ou en formation continue. Il y a de nombreuses candidatures en validation des acquis de l'expérience - VAE (en moyenne neuf par an) qui atteste de la pertinence du diplôme sur le marché du travail.</p> <p>La LP peut accueillir des diplômes universitaires de technologie (DUT) industriels : <i>Mesures physiques, Science et génie des matériaux, Génie électrique et informatique industrielle, Génie biologique.</i></p> <p>Cette LP <i>Gestion de la production industrielle (GPI)</i> avec spécialisation <i>Amélioration continue</i> n'a pas de concurrence régionale et se distingue notamment de trois autres licences GPI auxquelles le dossier fait référence, et dont la spécialité est plutôt <i>Lean Manufacturing</i>, c'est-à-dire optimisation de la production.</p> |
| <p>Equipe pédagogique</p> |
| <p>L'équipe pédagogique est répartie sur les deux sites de Blois et d'Evreux.</p> <p>Afin d'assurer l'homogénéité des formations le responsable pédagogique intervient à hauteur égale sur les deux sites et il y a un référent pédagogique sur chacun des sites.</p> <p>L'équipe pédagogique est composée de 24 personnes pour un total de 1049,5 heures sur l'ensemble des deux sites.</p> <p>On dénombre 15 consultants, 6 enseignants (dont 1 enseignant-chercheur et 5 enseignants du second degré) et 3 industriels.</p> <p>Les industriels enseignent 6 % des heures, ce qui est trop faible. Ces heures font partie du cœur de métier. Les consultants enseignent 19 % des heures hors anglais.</p> <p>Il n'y a qu'un enseignant-chercheur qui intervient à hauteur de 13h soit 1,2 % du volume horaire. Ce volume horaire est extrêmement faible.</p> <p>On note donc un déséquilibre entre les consultants et les industriels, on note aussi un déséquilibre entre les enseignants du secondaire et l'unique enseignant universitaire (qui intervient en animation de groupe de travail).</p> <p>Il est précisé dans le dossier que les professionnels de l'industrie sont très présents lors des journées d'animations et autres manifestations proposées.</p> |
| <p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p> |
| <p>Les effectifs sont à un bon niveau et plutôt en croissance avec, en moyenne, 49 étudiants sur les cinq dernières années.</p> |

| |
|--|
| <p>Ces effectifs se décomposent de la façon suivante, en pourcentage sur les cinq années :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 % en contrat de professionnalisation sur Blois et 29 % en contrat de professionnalisation sur Evreux. • 45 % en apprentissage. • 8 % en formation continue. • 18 % en VAE. <p>Le taux de réussite, hors VAE, est de 84 % pour les années 2012 à 2015. Il existe deux enquêtes, très détaillées, sur le devenir des diplômés, une sur la promotion 2011 et une sur la promotion 2012. Au bout de 28 mois tous les diplômés de 2011 et 2012, n'ayant pas poursuivi d'études, ont un emploi. Une enquête à six mois, sur l'ensemble des diplômés de 2014, donne un taux d'insertion de 84 % dans les secteurs d'activités visés par licence, ce qui est remarquable. Entre 2009 et 2012, il y a eu 24 % de poursuite d'études, sur la base d'un taux de réponse à l'enquête de suivi des diplômés de 82 %, notamment en master, ce qui est relativement important et devra attirer l'attention de l'équipe pédagogique.</p> |
| <p>Place de la recherche</p> |
| <p>L'équipe pédagogique intègre un enseignant chercheur qui n'assure que 1 % du volume de formation : c'est trop faible pour une formation universitaire.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> |
| <p>Avec les quatre partenariats que sont la CCI du Loir et Cher, l'AFPI Centre Val de Loire, l'AFPI de l'Eure et le lycée Augustin de Blois, et les 100 % d'effectifs en alternance, la licence est fortement adossée aux milieux professionnels. Le faible taux d'enseignements assurés par des professionnels en cœur de métier est partiellement compensé par leur présence lors des animations qui parfois ont lieu dans l'entreprise de l'alternant. L'ensemble des étudiants en contrat de professionnalisation passent le certificat de qualification paritaire de la métallurgie animateur Lean en parallèle de la LP. L'étudiant a tout loisir de profiter de son alternance pour approfondir sa connaissance de l'entreprise et pour préparer un projet professionnel cohérent en rapport avec sa formation. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est lisible et de qualité. Les métiers visés par la formation, sont très bien décrits.</p> |
| <p>Place des projets et des stages</p> |
| <p>Le projet tuteuré consiste à préparer une journée d'animation puis à faire le compte rendu et le bilan de cette journée. Au cours de cette journée d'animation, chaque étudiant anime une étude de cas qu'il a créée pour présenter une démarche d'amélioration continue en application dans son entreprise Chaque alternant a un tuteur pédagogique qui évalue le projet grâce à une grille d'évaluation. La mission en entreprise des alternants, dure environ 36 semaines. Le planning de l'alternance est fourni pour Blois. Il existe plusieurs moyens pour les étudiants pour trouver leur entreprise d'apprentissage : les contacts transmis par la LP GPI, le Centre de formation d'apprentis des universités Centre-Val de Loire, l'AFPI de l'Eure ou leur propre initiative. Il existe un livret de l'alternance adapté à la LP GPI pour le suivi de l'étudiant et une grille d'évaluation du stage remplie par le maître d'apprentissage. Le rapport d'activité de l'apprenti, qui fait un bilan de ses compétences, est évalué par deux rapporteurs, le tuteur pédagogique et le maître d'apprentissage.</p> |
| <p>Place de l'international</p> |
| <p>Le dossier ne donne aucune indication à ce sujet.</p> |

| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite |
|--|
| <p>Entre 2011 et 2014, le taux de recrutement rapporté aux candidatures varie entre 20 % et 38 % selon les années. Il est, en raison du plus faible nombre de dossiers, de 60 % en 2015.</p> <p>La répartition des origines des étudiants, hors VAE, est la suivante : DUT (17 %), Brevet de technicien supérieur - BTS- (66,5 %), autres (16 %). Il n'y a pas d'inscrit venant de L2. Les VAE représentent environ 18 % des effectifs de la LP GPI.</p> <p>L'admission se fait sur examen du dossier de candidature, suivi d'un entretien collectif de motivation (Blois) ou individuel (Evreux). Les procédures de recrutement sont différentes d'un site à l'autre.</p> <p>Le dossier d'évaluation insiste sur la dimension de la relation adulte à adulte avec les alternants.</p> <p>Le taux de réussite est en moyenne de 84 %.</p> <p>Chaque alternant est accompagné par un tuteur universitaire et l'équipe pédagogique est à l'écoute. Il n'y a pas de dispositif spécifique de remise à niveau.</p> |
| Modalités d'enseignement et place du numérique |
| <p>Une pédagogie inductive est mise en place.</p> <p>L'enseignement est fait de façon active au travers d'études de cas dans une mini usine fictive. Ces études de cas permettent de mettre en pratique les cours théoriques. Les salles de classes sont modulables en fonction des activités pratiquées.</p> <p>Les journées d'animation au cours desquelles chaque alternant anime un chantier d'amélioration continue pendant une journée, en présence de professionnels, permet à l'étudiant d'être acteur de sa formation.</p> <p>L'université a mis en place un dispositif d'adaptation au public à contraintes et besoins particuliers.</p> <p>L'environnement numérique de travail (ENT) est utilisé en partie pour mettre les cours en ligne, les travaux des étudiants, et échanger les livrables pour les journées d'animation.</p> |
| Evaluation des étudiants |
| <p>L'évaluation de la formation se fait en contrôle continu pour l'ensemble des étudiants.</p> <p>Les étudiants sont informés des modalités d'évaluation dès le début de la formation via le livret d'alternance.</p> <p>Des grilles d'évaluation bien structurées sont utilisées pour les projets tuteurés, l'évaluation de la mission en entreprise, le rapport de stage, la soutenance, et l'évaluation de l'animation du groupe de travail.</p> <p>Le projet et le stage constituent chacun une UE.</p> <p>Les critères d'évaluation sont fournis aux étudiants dans des documents référencés. Les évaluations donnent lieu à un débriefing.</p> <p>Le jury de soutenance et le jury d'admission et de délivrance du diplôme sont composés au minimum d'un professionnel et d'un universitaire.</p> <p>Les règles d'attribution du diplôme sont conformes à l'arrêté de 1999 sur la licence professionnelle.</p> |
| Suivi de l'acquisition de compétences |
| <p>L'annexe descriptive du diplôme n'est pas à jour. Elle parle d'option dans les enseignements ce qui n'est pas dit dans le dossier d'évaluation. Elle n'est pas personnalisée pour l'étudiant.</p> <p>Un livret d'apprentissage qui décrit l'ensemble de la formation est fourni aux étudiants. Il permet également de suivre les étudiants tout au long de leur formation ; il précise également les compétences acquises par l'étudiant.</p> <p>Chaque apprenti est accompagné par un tuteur pédagogique et un maître d'apprentissage qui utilisent les fiches du livret pour suivre le déroulement de la mission et anticiper les problèmes.</p> <p>La fiche RNCP donne la liste des compétences à acquérir.</p> |
| Suivi des diplômés |
| <p>Il existe une enquête très approfondie sur le devenir des diplômés de 2011 et sur ceux de 2012, année où il y a eu beaucoup de poursuites d'études (10 poursuites d'études sur 16 répondants diplômés en 2012, et 5 poursuites d'études sur 21 répondants diplômés en 2011).</p> |

| |
|---|
| <p>L'analyse des résultats de cette enquête n'est pas faite dans le dossier d'autoévaluation. L'enquête à six mois sur la promotion 2013/2014 de la GPI de Blois montre un bon taux d'insertion avec une répartition des emplois cohérente des objectifs de la licence. Cependant les emplois occupés ne sont pas indiqués. De façon générale, le dossier ne présente pas un suivi des diplômés fait de façon continu.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> |
| <p>Le Conseil de perfectionnement est constitué de représentants des alternants, de représentants de l'équipe pédagogique et de représentants professionnels. Il se déroule le dernier jour de la formation. Une semaine auparavant une enquête est menée auprès des alternants afin de mettre en évidence des points d'amélioration. Lors du Conseil, les représentants des alternants en font une synthèse qu'ils présentent. L'ordre du jour du Conseil est donné dans le dossier. Le Conseil est très réactif puisque les actions décidées sont menées et soldées pour la rentrée suivante.</p> |

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une spécialité bien implantée dans la région avec un fort taux d'insertion.
- Un Conseil de perfectionnement très réactif et organisé.
- Des évaluations des étudiants bien formalisées.
- Une équipe pédagogique à l'écoute.
- Un enseignement innovant.

Points faibles :

- Un faible taux d'intervention des professionnels sur les enseignements cœur de métier.
- Une trop faible présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
- Une annexe descriptive du diplôme à mettre à jour.
- L'absence d'analyse de la nature des emplois occupés.
- L'organisation des jurys insuffisamment précisée dans le dossier

Avis global et recommandations :

Cette licence répond de façon très satisfaisante à un besoin industriel avéré.

La composition de l'équipe pédagogique est à améliorer, à la fois en augmentant le nombre d'heures d'enseignement assurées par des professionnels sur le cœur de métier, et la part de formation assurée par des enseignants-chercheurs.

Il conviendrait également de mettre le nombre d'heures réservées du projet tuteuré en conformité avec l'arrêté de 1999 sur la licence professionnelle.

Une attention particulière devrait être portée au taux de poursuite d'études et à la rédaction de l'annexe descriptive du diplôme.

Observations des établissements

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

